



50 ANS D'HISTOIRE

PROJET
ASSOCIATIF



UNE ASSOCIATION DE PARENTS ENGAGÉS

En s'installant au Pays Basque et plus particulièrement à Cambo-les-Bains, des parents solidement motivés créent l'Association CELHAYA en 1970. Inquiets du devenir de leur enfant devenu adulte, porteur de trisomie 21, ils se mobilisent afin qu'un Foyer de Vie, le premier sur la Côte Basque, puisse ouvrir ses portes.

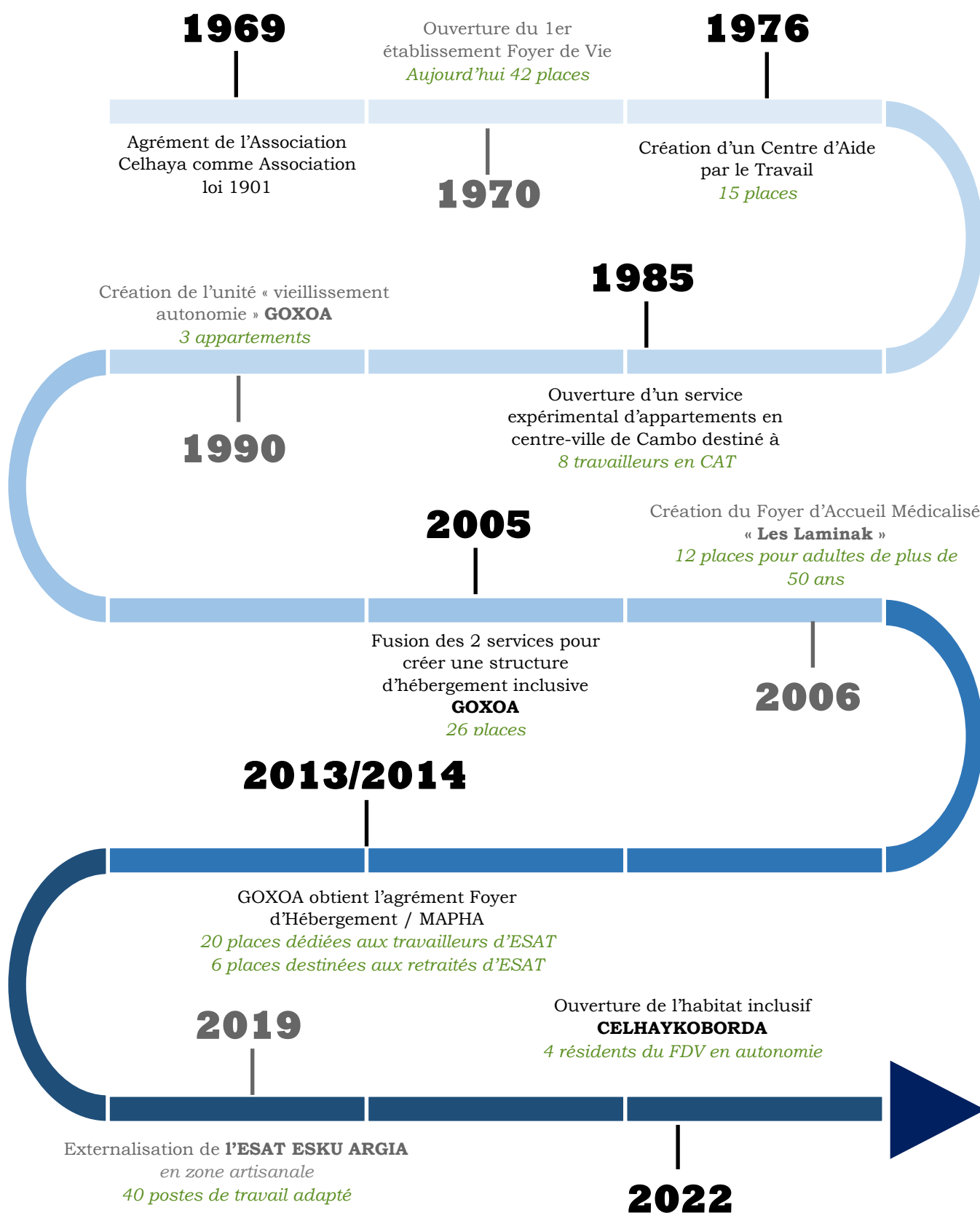
Cette création, constitue l'Acte II de l'engagement de ces parents qui s'étaient auparavant mobilisés pour que leurs enfants puissent bénéficier d'une éducation et d'un accompagnement adaptés, au sein d'Instituts Médico Éducatifs implantés en région parisienne.

Le Foyer de Vie CELHAYA, première structure de l'Association, voit par la suite l'émergence d'autres établissements et services. Ces évolutions allant de pair avec l'accueil de personnes porteuses d'autres types de handicaps que celui de la trisomie 21 mais permettant également de proposer des réponses concrètes aux différentes problématiques des personnes accompagnées dont notamment celles liées à leur vieillissement.

L'Association CELHAYA est gérée par une équipe de bénévoles ayant pour dénominateur commun leur implication quant à la question du handicap. Elle s'appuie sur les expériences et les compétences de chacun de ses membres, en lien étroit avec l'équipe de Direction, visant une qualité décisionnelle au service d'un fonctionnement associatif dynamique.

Les instances de gouvernance sont constituées de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Bureau. Leurs rôles et missions réglementés, sont définis par les statuts de l'Association.





LA RAISON D'ÊTRE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Cette nouvelle mouture du Projet Associatif de CELHAYA, en phase avec les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005, s'inscrit dans la continuité de ce qui guide notre Association depuis de nombreuses années, à savoir :

- ↳ Fédérer autour de la défense des droits à la citoyenneté des personnes porteuses de handicap qui font appel à nos services.

Le Projet Associatif de CELHAYA, un étendard porteur de sens et d'identité :

- ★ S'y inscrivent administrateurs, salariés, et bénévoles pour agir au quotidien.
- ★ Sur la base d'orientations et de choix éclairés qui se traduisent par des actions concrètes, dans le respect de nos valeurs et des rôles et fonctions de chacun des acteurs.
- ★ Le cadre : des bénéficiaires, des parents, et partenaires afin de leur permettre de mieux cerner notre dynamique associative et de rassembler les énergies.

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DU MOMENT

Nous assistons aujourd'hui à une déstabilisation du dispositif médico-social.

Le secteur Associatif est incité, de plus en plus, à évoluer vers une plate-forme de services de prestations avec comme corollaire la généralisation de solutions partielles, précaires et non choisies.

- A l'heure où le politique incite à une uniformisation des pratiques et des procédures,
- Quand les contraintes financières assèchent lentement nos moyens d'actions,

Notre Association se doit de rester réactive et dynamique, et continuer à se positionner comme acteur dans un secteur médico-social en crise.

Elle le doit aux personnes vulnérables et aux familles qui nous font confiance, en se montrant dynamique dans la recherche de nouveaux partenariats.

Dans une société qui évolue, il s'agit :

- d'interroger la pertinence de la continuité de nos valeurs,
- de poursuivre la recherche de mesures innovantes en phase avec les souhaits et les attentes des personnes que nous accueillons.

NOTRE IDEAL / NOTRE AMBITION

« Défendre les droits à la citoyenneté des personnes en situation de handicap,



Promouvoir la personne en situation de handicap comme sujet à part entière au sein d'un environnement valorisant l'intégration sociale et citoyenne,

Accompagner la personne au-delà du handicap, en gardant toujours à l'esprit sa singularité,



S'ouvrir sur la Cité et faire reconnaître pour chacune des personnes accompagnées les droits légitimes que représentent l'accès au travail, à la formation, à une vie sociale et culturelle, à une vie affective et sexuelle. »

LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA

Humanisme

Ecoute



Dignité

Altérité



*Des valeurs véhiculées et incarnées au quotidien par les professionnels de CELHAYA
à travers des relations et un accompagnement reposant sur :*

Bienveillance

Respect

Ecoute

Partage

Compréhension



LA MISSION DE L'ASSOCIATION

CELHAYA a pour mission de :

« Venir en aide à toutes personnes adultes handicapées, inadaptées ou déficientes, soit directement, soit indirectement, notamment par la création et la gestion de Foyers, Établissements et Services d'Aide par le Travail, ou tous organismes aux activités similaires »

(Article 3 des statuts de l'Association)

L'Association CELHAYA propose aujourd'hui **un ensemble de prestations de services à destination d'adultes ayant été reconnus par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées comme porteur initialement d'une déficience intellectuelle**. D'autres handicaps pouvant se surajouter sous réserve de compatibilité avec les projets des différents établissements de l'Association.

Guidée par une volonté **d'ouverture et d'égalité des droits et des chances**, CELHAYA prend en compte toute demande pour laquelle elle est sollicitée, et propose selon les cas, d'indiquer aux personnes ou à leurs représentants légaux, les structures similaires plus adaptées au mode d'accompagnement que nécessite la situation.

Un **accueil de proximité** est privilégié, sauf situation particulière ayant pour motif l'intérêt de la personne.

LES PRINCIPES POUR FAIRE VIVRE NOTRE MISSION ET GUIDER NOTRE ACTION

La recherche de l'adaptation des prestations d'accompagnement aux :



La mobilisation des spécificités de CELHAYA

Polyvalence au sein des Services

Agilité et capacité à innover

Possibilité de « passerelle » entre les structures



Recherche des expériences en milieu ordinaire

Coopération / Partenariats

UNE MISSION ET DES PRINCIPES QUI SE DECLINENT A L'ÉCHELLE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



LE FOYER DE VIE est un espace de vie destiné à des adultes dont le handicap mental nécessite une aide et une stimulation dans la vie quotidienne. L'objectif est de préserver et valoriser les capacités de la personne tout en l'accompagnant à développer la maîtrise d'apprentissages par le biais d'un projet personnalisé.

Si l'admission se fait à partir de 20 ans (sauf dérogation sur proposition de la MDPH), il n'y a pas de limite d'âge quant à la sortie, l'avancée en âge étant susceptible de justifier une nouvelle orientation.



LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)

accueil des adultes porteurs d'un handicap mental, vieillissants ou âgés. Leur situation de dépendance totale ou partielle les rend inaptes à toute activité professionnelle, et nécessite l'assistance d'une tierce personne pour effectuer la plupart des actes de la vie courante, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.



L'âge d'admission est de 50 ans sauf dérogation, et sans limitation de durée, ce qui implique que l'accompagnement de fin de vie fait partie intégrante des missions.

L'ETABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) ESKU-ARGIA

est une structure qui favorise des activités à caractère professionnel, et dispense un soutien médico-social. Par la mise en place d'une guidance adaptée aux potentialités de l'Ouvrier Accompagné, l'ESAT a pour objet de favoriser l'expression et le développement de ses compétences et de faciliter son insertion professionnelle y compris en milieu ordinaire de manière partielle ou à temps complet. L'admission se fait à partir de 20 ans.



LE FOYER D'HEBERGEMENT GOXOA est un service constitué d'un réseau d'appartements situés en cœur de ville qui assure l'accompagnement social de travailleurs exerçant une activité en ESAT en dehors de leur temps de travail.

Au sein du Foyer d'Hébergement, un dispositif **MAPHA** (Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Agées) permet aux travailleurs retraités de continuer à vivre dans le milieu qui a été le leur, en bénéficiant des aides complémentaires que nécessite l'évolution de leur handicap.



NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET UN PLAN D' ACTIONS

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

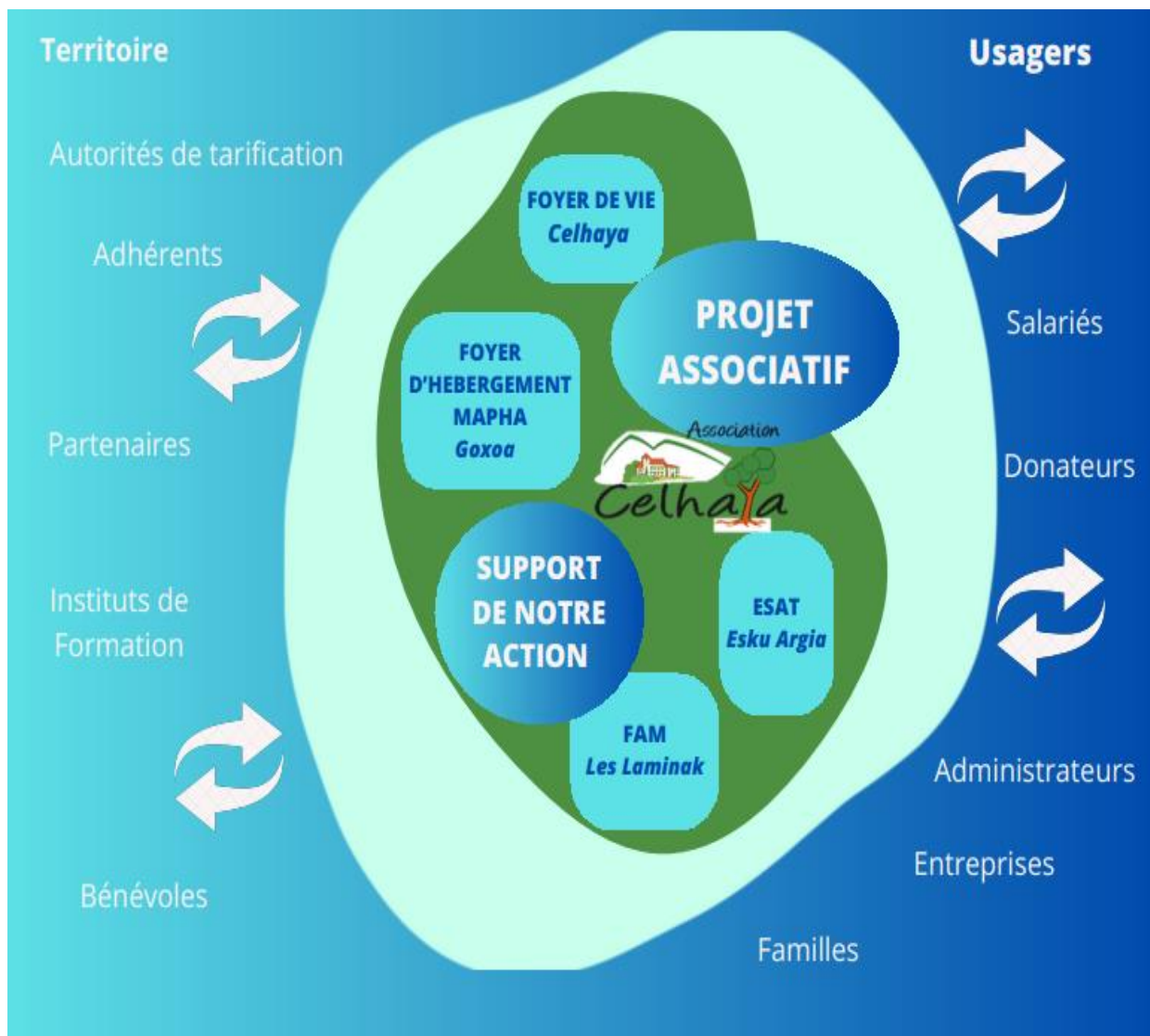
1. Garantir à la personne un accompagnement favorisant son inclusion

2. Favoriser une approche individualisée et spécifique



3. Contribuer à une démarche partenariale et territoriale

4. Conforter le management de la qualité



Projet édité en mars 2024